

Avril 2017



**Un "saut" dans le passé**



**Vie scolaire et jeunesse**



**Le budget de la commune 2017**

|   |                |
|---|----------------|
| <b>Édito</b>                                  | <b>P 3</b>     |
| <b>Budget</b>                                 | <b>P 4-5</b>   |
| <b>Histoire : Bars et épiceries autrefois</b> | <b>P 6-7</b>   |
| <b>Infos</b>                                  | <b>P 8-16</b>  |
| <b>La parole aux associations</b>             | <b>P 16-18</b> |
| <b>Vie scolaire - Jeunesse</b>                | <b>P 19</b>    |
| <b>Agenda</b>                                 | <b>P 20</b>    |

## Les chemins d'Entraygues



Ils sont indiqués par le tracé rouge et facilement identifiables sur place par des panneaux.

Ils longent en partie nos trois cours d'eau et vous promènent dans une nature verdoyante et boisée. Un plan détaillé est à votre disposition en mairie.



## **Cher(es) Administré(es),**

L'arrivée du printemps dans notre commune coïncide avec le vote du budget. 2017 : un budget encore plus complexe à maîtriser et à équilibrer compte-tenu des baisses drastiques des dotations de l'Etat et d'autres d'organismes. La diminution de nos recettes depuis 2014 est évaluée en moyenne à 30 000 € par an. D'autre part, les impôts directs n'ont pas été augmentés depuis plusieurs décennies et le potentiel fiscal est resté figé. Parallèlement, la fusion des 4 communautés de communes (conséquence de l'application de la loi Notre) et la mise en place du Grand Angoulême ont impacté les finances des collectivités notamment avec le doublement de la redevance spéciale communale déchets ménagers, avec l'augmentation de notre contribution au service d'urbanisme mutualisé et avec les subventions attribuées à de nouveaux syndicats (ex : le Sybra pour les rivières).

A partir de cette année, nous ne recevrons plus les 30 500 € du Fonds de Concours Etat-Civil et si le dossier du gymnase trouve une issue favorable, nous devons donc en assurer seuls le fonctionnement.

Alors, si notre commune veut maintenir son niveau de services et rester dynamique, il faut certes trouver encore des pistes d'économie mais aussi de nouvelles recettes. Par exemple, grâce aux groupements de commandes et d'achats (électricité, gaz, contrats de maintenance, fournitures scolaires, produits d'entretien, fournitures de bureau, etc...), nous maîtrisons de mieux en mieux nos charges courantes de fonctionnement et dégageons ainsi plus d'autofinancement pour l'investissement.

Ceci restant néanmoins encore insuffisant, nous avons pris collégalement la décision d'augmenter la taxe d'habitation qui évoluera donc de 8,34 % à 10,34 %. Cet effort permettra de dégager environ 77 000 € et contribuera au lancement de la réhabilitation de la cité scolaire et à la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments publics (mesures obligatoires).

Vous remerciant du soutien et de la confiance que vous accordez à l'équipe municipale, je vous souhaite en son nom, un été actif et récréatif.

**Amicalement,**

**Votre maire,**

**Fabienne GODICHAUD**

Mairie de Saint-Michel

16470 Saint-Michel

**Tel :** 05 45 91 43 28

**Fax :** 05 45 91 54 84

Ouvert du lundi au vendredi de

08h30 12h30 à 13h30 à 17h00

[mairie.saint.michel@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.michel@wanadoo.fr)

[www.stmichel-entraygues.fr](http://www.stmichel-entraygues.fr)

Tirage : 1700 exemplaires

Directrice de publication :

Fabienne GODICHAUD

Rédaction et maquette : Collectifs

d'élus municipaux et d'administrés

## Bilan de l'exercice 2016

### Compte administratif CCAS commune

|  |          |
|--|----------|
| Résultat 2016                            | 5 023,34 |
| Résultat exercice antérieur              | 1 068,93 |
| Résultat global (reporté au budget 2017) | 6 092,27 |

### Compte administratif commune

|                             | Fonctionnement | Investissement |
|-----------------------------|----------------|----------------|
| Recettes de l'exercice      | 2 259 299,18   | 562 069,20     |
| Dépenses de l'exercice      | 1 987 779,81   | 581 837,50     |
| Résultat de l'exercice      | 271 519,37     | -19 768,30     |
| Résultat exercice antérieur | 351 896,35     | -86 082,88     |
| Résultat global             | 623 415,72     | -105 851,18    |

## Budget 2017

### Budget CCAS commune (voté le 04 avril)

Budget équilibré à hauteur de 70 175 euros avec une participation de 32 460 euros de la commune.

### Budget commune (voté le 03 avril)

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Maintien des taux d'imposition : taxe foncière bâti, taxe foncière non-bâti, taxe sur l'électricité et taxe d'aménagement.
- Augmentation de 2% des taux d'imposition : taxe d'habitation, taxe sur les logements vacants
- Pas d'emprunt

|                     | Dépenses     | Recettes     |
|---------------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement      | 2 555 591,37 | 2 555 591,37 |
| Investissement 2017 | 909 138,82   | 1 072 589,48 |
| + RAR 2016          | 163 450,66   |              |

### Vie associative

|                               |            |
|-------------------------------|------------|
| MJC Centre social             | 115 453,00 |
| Associations commune (26)     | 30 540,00  |
| Associations hors commune (6) | 1 030,00   |

### Frais divers liés à des programmes

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| - Cité scolaire               | 33 000,00 |
| - Accessibilité des bâtiments | 50 094,00 |

### Subventions et cotisations versées

|  |           |
|--|-----------|
| - Fonctionnement SIVOM (budget voté le 07 avril 2017)<br>et entretien du gymnase | 10 695,04 |
| Syndicats (SYBRA, Fourrière,<br>gens du voyage ooo)                              | 15 177,65 |
| SDEG   | 12 217,00 |
| Grand Angoulême :  |           |
| - Service commun d'urbanisme (ADS)   | 9 653,28  |
| - Redevances spéciales ordures ménagères   | 14 395,55 |
| - Conseil en énergie partagée (CEP)  | 1 500,00  |

### Travaux de voirie (entretien)

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| Point à temps            | 5 000,00  |
| Travaux divers VRD       | 10 000,00 |
| Aménagements de sécurité | 9 500,00  |

### Entretien des bâtiments

|                               |                   |
|-------------------------------|-------------------|
| Accessibilité des bâtiments : | <b>355 056,00</b> |
| Hôtel de ville :              | 18 200,00         |
| - Remplacement chaudière      |                   |
| Ecole maternelle :            | 6 900,00          |
| - Gouttière + portail         |                   |
| Espace famille MJC :          | 2 900,00          |
| - Porte-chaufferie            |                   |

### Investissements importants

|   |           |
|---|-----------|
| Remplacement structure de jeu Parc de Chantoiseau | 13 000,00 |
| Panneaux signalétiques                            | 20 000,00 |
| Acquisition logiciel cimetière                    | 21 555,60 |
| Logement d'urgence + halte de nuit                | 35 000,00 |
| Acquisition matériel "terre saine"                | 39 903,44 |

### Autres dépenses importantes

|  |              |
|--|--------------|
| Charges de personnel                                   | 1 072 659,00 |
| Matériel pour le restaurant scolaire<br>et aménagement | 6 500,00     |
| Cimetière : Reprise concessions                        | 12 014,40    |
| Cimetière : Signalétique (allées...)                   | 1 000,00     |
| Acquisition matériels pour le service technique        | 17 550,00    |
| Réalisation du site internet                           | 3 000,00     |
| Ateliers TAP   | 10 000,00    |

|   |           |
|---|-----------|
| Logis de Chantoiseau, remplacement des tables | 6 000,00  |
| Défibrillateur                                | 2 000,00  |
| Décoration de Noël                            | 5 000,00  |
| Classe découverte Saint-Lary                  | 14 560,00 |
| Dératisation voirie                           | 3 000,00  |
| Pass-accession                                | 8 000,00  |
| Acquisition d'un tivoli                       | 4 100,00  |

### Bars et épiceries autrefois

**A**u temps où les papeteries contribuaient à la prospérité de notre ville celle-ci comptait pas moins de 18 bars et 7 épiceries ; et tous pouvaient s'enorgueillir d'une clientèle qui les faisait vivre honorablement.

Les bars étaient répartis dans toute la commune avec certains aux points stratégiques : 2 aux abords de l'usine, 2 place de l'église. On pouvait en dénombrer 8 entre l'église et le quartier des Brandes, les autres étaient répartis dans les différents quartiers.

4 épiceries étaient situées sur l'artère principale et les 3 autres dans les quartiers.

Ces établissements étaient des lieux de vie. Les hommes, essentiellement, se retrouvaient au bar, le soir après le travail ou le weekend pour bavarder devant un verre ou jouer aux cartes, les femmes et les jeunes n'étaient pas exclus ; il s'y organisait quelques parties de baby-foot et comme peu avaient la télévision les salles de réception des bars servaient souvent, le soir, de lieu de rencontre devant « la piste aux étoiles » ou « 5 colonnes à la une », et pour remercier le « tenancier » qui accueillait sans rien attendre en retour. On achetait, l'été, 1 litre de bière ou de limonade fraîche qu'on buvait à la maison, entre voisins, en prenant le frais ; c'est qu'à cette époque le seau dans le puits faisait office de réfrigérateur.

Plusieurs de ces bars avaient une salle de réception dévolue aux fêtes et banquets (banquets des associations de la commune mais aussi mariages ...) et aux bals à l'occasion de fêtes, communales ou autres.

Le café du Pont de Basseau était notre guinguette du bord de l'eau, il attirait de nombreux danseurs les samedi et dimanche. Deux se sont même risqués à des projections de films, et cela marchait, même si on était loin du confort des fauteuils et de la qualité de projection des cinémas de la ville.

Les épiceries étaient, elles aussi, des lieux de vie. Elles accueillait une clientèle essentiellement féminine. L'épicière, toujours avenante, offrait aux clientes des chaises pour leur permettre d'attendre patiemment et confortablement leur tour et surtout d'échanger les dernières nouvelles sur la commune, le voisinage, la famille etc ... Il n'était pas rare d'entendre « j'ai le temps, passez à ma place, avec le travail et les enfants, vous n'avez pas de temps à perdre ». Cela donnait bonne conscience à la ménagère qui s'ennuyait, seule à la maison, pour poursuivre un bavardage indispensable à une bonne hygiène de vie. L'épicerie était, si vous me permettez la comparaison : au quotidien, le lieu de convivialité des femmes comme le café était celui des hommes.



## Bars et épiceries autrefois

**A** l'épicerie, on trouvait de tout, si vous souhaitiez par hasard un produit sortant de l'ordinaire, il suffisait de le dire et l'épicier se faisait un plaisir de vous le dénicher.

Pas de gaspillage non plus, on apportait sa bouteille pour les liquides (vin, huile, lait), pas de conditionnement en plastique, juste quelques sacs en papier. Comme on n'avait pas de réels moyens de conservation à la maison, l'opération épicerie se renouvelait chaque jour. C'était, certes, astreignant pour les ménagères qui travaillaient mais, ô! combien indispensable pour celles dont c'était le seul moment de vie sociale de la journée.

Aujourd'hui, Saint-Michel ne compte plus qu'un seul bar et une seule épicerie. Si le bar est toujours un lieu de rencontre, l'épicerie, avec l'émergence des grandes surfaces, est peu à peu devenue un lieu de passage pour réparer les oublis d'achats en gros. C'est l'évolution de la vie.

Mon propos ne cherche pas à vous faire regretter le passé, mais simplement à vous le faire connaître, peut-être sous son jour le meilleur pour montrer à ceux qui ne l'ont pas vécu un aspect de la vie de notre commune dans les années 1950.



De gauche à droite : l'épicerie Marcillot, le bar Patient et l'épicerie Bouquet

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



### 1 FONCTIONNEMENT

L'éclairage public sur le territoire de Saint-Michel correspond à 685 points lumineux alimentés depuis 25 boîtiers de commande.

Le réseau d'éclairage public est géré par le Syndicat Départementale d'Électricité et de Gaz de la Charente, qui missionne des entreprises. L'entreprise qui intervient sur la commune de Saint-Michel est la société SAG VIGILEC (La Couronne).

Dans un principe d'économie de fonctionnement, l'éclairage public s'éteint chaque nuit de 01h00 à 4h30 (du dimanche au vendredi) et de 01h00 du matin sans ré-allumage la nuit du samedi au dimanche.



Quelques programmations spéciales sont définies (pas de coupure) les nuits de manifestation, telles que Fête de la Musique, Guinguette, Fête Locale, Marché de Noël, Noël et nouvel an.

Le coût de l'entretien annuel de l'éclairage public est d'environ 12 200€.

### 1 DÉPANNAGE

Comment signaler une panne ?

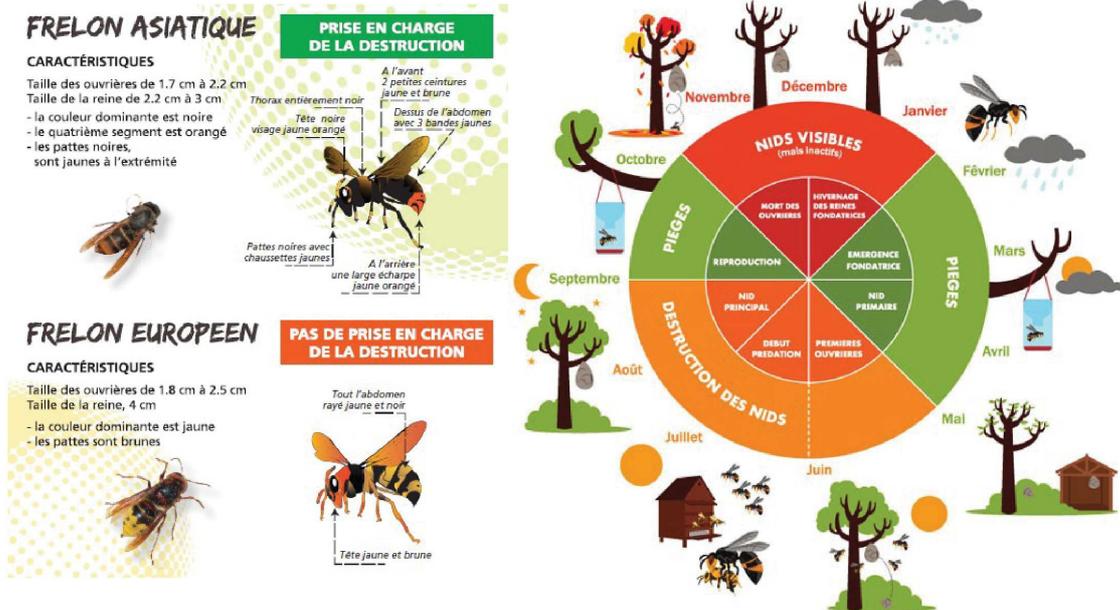
Chaque point lumineux possède une petite plaquette nominative fixée sur le mât : MK suivi de 3 chiffres. A l'aide de la fiche de signalement ci-dessous, vous pouvez signaler une panne sur un point lumineux.

Le délai d'intervention pour le dépannage est de 6 jours.

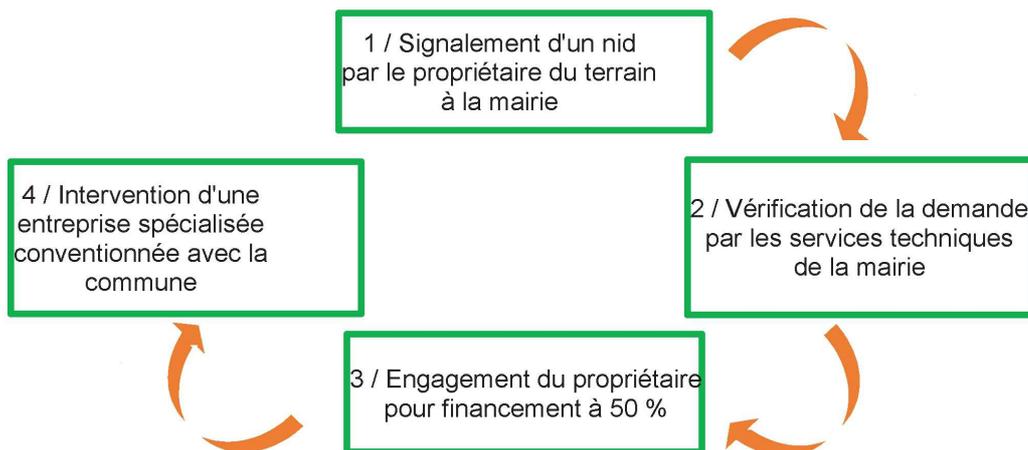


## FRELONS ASIATIQUES

### Comment repérer un frelon asiatique et son nid ?



### J'ai un nid de frelons asiatiques à la maison ! Que faire ?



### Quand faut-il détruire le nid asiatique ? Combien ça coûte ?

**QUAND** : du 01 Juin au 30 Septembre

**LE FINANCEMENT** : 50 % à la charge de la commune & 50 % à la charge du demandeur.

Le montant de destruction d'un nid varie en fonction de sa localisation (arbre, garages, etc...), de la hauteur, de l'accessibilité pour le matériel et du nid (Entre 90 € et 130 €)

## Terre saine



2017



Mise en œuvre des techniques alternatives



Désherbage de la voirie



Début 2017, la ville de Saint-Michel a fait l'acquisition d'une désherbeuse à eau chaude en alternative au désherbage chimique. Cet équipement polyvalent attaque les feuilles avec un choc thermique et brûle les racines (eau chaude à 120°).



Engazonnement et fleurissement des trottoirs



En automne 2016, les services techniques ont semé sur une partie des trottoirs de la rue de l'Égalité des graines de gazon (fétuque) à croissance lente; ainsi que des semences de mélange fleuri le long des murs.

## SIVOM (Syndicat Intercommunal à VOcation Multiple)

Un dossier complexe qui va enfin probablement trouver une issue satisfaisante pour la pratique du sport

Le SIVOM regroupant les communes de Fléac, Linars, Hiersac, Saint-Michel, Saint-Saturnin et Trois-Palis qui gérait le gymnase va être dissous le 10 juillet 2017 conformément à la loi NOTRE. Utilisé en partie par les collégiens et par des associations de la commune, cet équipement nécessite une profonde réhabilitation. Saint-Michel ne peut assumer seule les travaux et donc, les cinq autres communes, après de longues discussions, ont réussi à se mettre d'accord en se répartissant la charge financière de la rénovation sur deux ans (recherche de subventions, participations pour des travaux à hauteur de 330.000€ H.T.)



## Artiste de Saint-Michel



Pic épeiche



Les mésanges



*je suis autodidacte et je peins  
à l'huile depuis 1994  
au couteau et pinceau  
j'ai participé à de nombreux concours  
en charente ou j'ai obtenu de nombreux prix  
j'expose régulièrement  
en galerie ou les tableaux  
sont en vente ainsi que dans mon atelier  
à mon domicile*



**M**onique MICHAUD a ses oeuvres au logis de Chantoiseau le 19 novembre dernier avec pour thème principal les oiseaux. Vous avez été nombreux à venir. Le 17 novembre, l'artiste a été présenté par France3 Nouvelle Aquitaine.

Pour plus d'infos, consultez le site  
<https://peinturemichaud.wordpress.com/>

## Artisan de Saint-Michel

**A** Saint Michel on trouve **la meilleure baguette de la Charente**. Notre boulanger Pascal Menesplier a gagné le concours de la meilleure baguette de tradition française .

Arrivé l'an passé dans notre commune ,après avoir été responsable du fournil à Saint Cybard, il affirme que la rigueur est le maitre mot de sa réussite et qu'il consacre beaucoup d'heures à sa passion. Hélas, il n'a pas été retenu en finale régionale.



## Pass Accession

### **Bénéficiez de subventions grâce au dispositif « Pass Accession » !**

[grandangouleme.fr/le-pass-accession/](http://grandangouleme.fr/le-pass-accession/)

Le Grand Angoulême et ses partenaires lancent un dispositif unique d'aides à l'accession dans le parc ancien à rénover, pour les biens situés dans les centres-villes et centres-bourgs de l'agglomération d'Angoulême. Voici quelques éléments de présentation de ce dispositif totalement inédit.

#### Pour qui ?

Peuvent bénéficier de ce dispositif : tous les ménages primo-accédants\*\* désireux d'acquérir un logement de plus de 15 ans avec travaux, situé en zone urbaine (centres-villes, centres-bourgs) sur l'agglomération.

\*\* primo-accédant : n'ayant pas été propriétaire occupant durant les deux dernières années.

Plafonds d'éligibilité des ménages au PASS-ACCESSION AGGLO (revenus inférieurs ou égaux aux plafonds de ressources ANAH de base), susceptibles d'évolution :

#### PLAFONDS DE RESSOURCES MAXIMUM – ANAH

| Nombre de personnes composant le ménage | Ménages aux ressources très modestes (€) | Ménages aux ressources modestes (€) |
|---|--|-------------------------------------|
| 1                                       | 14 245                                   | 18 262                              |
| 2                                       | 20 833                                   | 26 708                              |
| 3                                       | 25 056                                   | 32 119                              |
| 4                                       | 29 271                                   | 37 525                              |
| 5                                       | 33 504                                   | 42 952                              |
| Par personne supplémentaire             | + 4 222                                  | + 5 410                             |

Plafonds ANAH de base en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2014 (susceptibles d'être réévalués)

Le Montant des ressources à prendre en considération est la somme des revenus fiscaux de référence de l'année N2 de toutes les personnes qui occupent le logement.

#### Pourquoi ?

-Parce que les difficultés d'accession à la propriété conduisent les ménages vers les 2e et 3e couronnes, plus loin des coeurs de ville, avec des coûts de transport qui s'accroissent et des « reste à vivre » qui diminuent.

-Parce que le coût des rénovations dans l'ancien fragilise le budget des ménages et retarde souvent les travaux.

-Parce que la complexité et la multitude des dispositifs d'aide à l'amélioration des logements rendent les démarches plus difficiles.

-Parce que ce dispositif stimule le ré-investissement des centres-bourgs et centres-villes de l'Agglomération, favorise la revalorisation du parc ancien, avec une amélioration des performances énergétiques du logement réhabilité d'au moins 25 %

#### Avec qui ?

Le Pass Accession va simplifier les démarches des acquéreurs en organisant un dispositif partenarial unique auquel concourent : le GrandAngoulême, l'ADIL (Agence Départementale

d'Information sur le Logement), l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la Chambre départementale des Notaires, des établissements de crédits, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, plusieurs communes du GrandAngoulême...

Grâce à ce partenariat, la réflexion va pouvoir être menée globalement sur le projet « accession + travaux » en intégrant au plan de financement l'intégralité des travaux à prévoir mais aussi toutes les aides de droit commun existantes au niveau national, régional et local.

#### Pour quelles aides ?

-Les aides cumulées peuvent aller jusqu'à 29 500€ par projet, dont 6 000€ du GrandAngoulême. L'aide au montage financier va permettre une amplification des capacités d'achat, entraînant une diminution des taux d'endettement allant de 10 % à 22 % selon les cas.

-Une assistance administrative et technique intégralement prise en charge par l'agglomération, allant du montage des dossiers, au suivi et à la réception des travaux de rénovation.

#### Pour plus d'informations :

**PACT DE LA CHARENTE**

**05 45 95 62 02**

## Compteurs LINKY

Le déploiement des nouveaux compteurs LINKY a commencé sur notre commune. Ce dernier suscite de nombreuses interrogations et c'est en ce sens que nous avons demandé à ENEDIS et à l'association Saint-Michel Environnement de présenter leurs argumentaires en conseil municipal. Le conseil municipal n'a pas pris de délibération contre l'installation compte tenu du fait que la commune n'en est pas propriétaire (transfert de patrimoine et de compétences au SDEG) depuis le 1er janvier 2005. En effet, il est mentionné dans l'article L.2224-31 du code général des collectivités territoriales que : "le Maire d'une commune qui a transféré sa compétence à une coopération intercommunale ou à un syndicat départemental n'est plus en mesure d'intervenir en la matière et d'en délibérer." Le refus de l'installation est un choix qui ne peut revenir qu'à chaque administré.



Sources : SDEG (syndicat départemental électricité et gaz), DGCL (direction générale des collectivités locales), ANSES (agence nationale de sécurité sanitaire)

## Bienvenue

**C**élia VIDAL-BAUDRAND et Coraline MOAL ont ouvert un cabinet de psychologues à Saint-Michel, au 6 A rue Joseph Chaumette. Les deux psychologues cliniciennes partagent leur cabinet, tout en ayant leur propre patientèle.

Célia Vidal-Baudrand reçoit tout public (enfants, adolescents, adultes et couples) en thérapie. Elle pratique également la passation de bilan psychologique auprès d'enfants et adolescents.

Coraline Moal est spécialisée dans la prise en charge d'enfants et d'adolescents, auxquels elle propose des thérapies et également la passation de bilans psychologiques.

Toutes deux titulaires d'un master en psychologie (diplôme BAC +5), elles sont soumises au secret professionnel et mettent au cœur de leurs pratiques la parole de la personne.

De part leurs expériences, elles accueillent chaque demande de façon individualisée, en adaptant les modalités de la prise en charge aux besoins exprimés.

Vous pouvez contacter Célia Vidal-Baudrand au **06.58.48.85.16**

([www.celiavidalbaudrandpsychologue.com](http://www.celiavidalbaudrandpsychologue.com)) et Coraline Moal au **06.87.88.65.71**. Les jours et heures de rendez-vous seront fixés en fonction de vos disponibilités et de celles des professionnelles.



## Accessibilité

### GRAND CHANTIER 2017 : MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)



DÉFICIENCE  
AUDITIVE



DÉFICIENCE  
VISUELLE



DÉFICIENCE  
MOTRICE



DÉFICIENCE  
MENTALE



DÉFICIENCE  
D'ÉLOCUTION

Les municipalités sont dans l'obligation de mettre en conformité l'ensemble des Établissements Recevant du Public (ERP) ; c'est à dire, de faire les modifications nécessaires pour permettre aux personnes handicapées (handicap moteur, visuel, auditif, mental) d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer.

Les conditions d'accès doivent être les mêmes que pour les personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

La ville de Saint-Michel s'est inscrit dans cette démarche et engage sur cette année 2017 les travaux nécessaire dans les bâtiments : hôtel de ville, salle polyvalente, Logis de Chantoiseau, MJC espace familles / jeunes, club house tennis, club house / vestiaires stade municipal.

Les travaux d'accessibilité des bâtiments de la cité scolaire seront réalisés dans le cadre des travaux de réhabilitation qui commenceront en 2018.

## Boîtes à lire

Suite à plusieurs dons de la part de nos administrés, la commune de Saint-Michel a décidé d'installer des boîtes à lire ou cabane à livres.

Présentation de l'initiative :

- Toute personne peut prendre ou déposer un livre
- Cet échange est un acte citoyen, anonyme, gratuit
- L'accès est libre

Emplacements :

- La première boîte à livres sera placée derrière la Mairie, dans le bois, sous forme de chalet
- Bientôt, une deuxième boîte sera installée au Parc de Chantoiseau
- Puis une troisième boîte à lire sera placée au centre-ville (sous forme de cabine téléphonique)

Faire acte de solidarité, d'éducation, faire vivre la culture, tels sont les

objectifs de ce dispositif

Un élu référent veillera au bon fonctionnement et au bon usage de ce système.

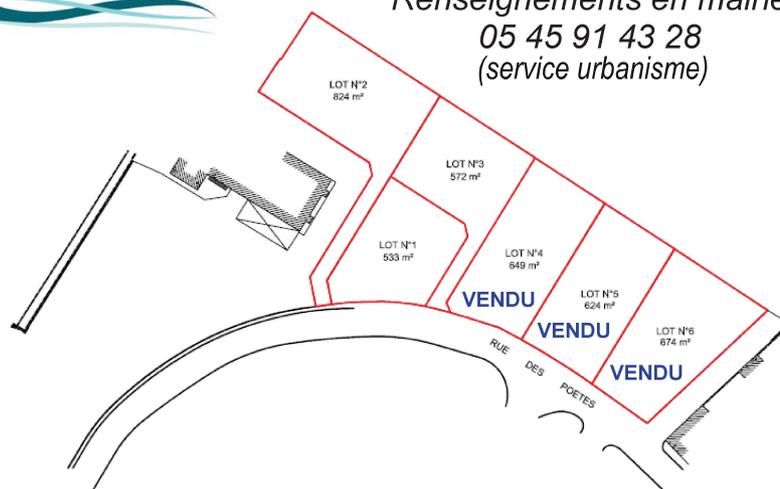


## Logement des séniors

### Dispositif d'adaptation des logements des séniors à la vieillesse et au handicap

**A**u titre de son programme local de l'habitat (PLH\*), la commune de Saint-Michel informe que l'agglomération de Grand Angoulême souhaite mettre en place un dispositif d'amélioration de l'habitat destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus souhaitant effectuer des travaux dans leur logement permettant un maintien à domicile.

Au titre de l'année 2017, le Grand Angoulême pourrait accompagner les personnes intéressées dans leurs démarches administratives et financières. La participation de Grand Angoulême pourra atteindre 2 000€ par dossier en fonction de la nature des travaux. Pour tout renseignement : 05.45.38.60.60



## Sécurité routière

### A vélo, le casque obligatoire pour les moins de 12 ans

Depuis le 22 mars, les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Afin de réduire les risques de traumatismes crâniens et de réduire la gravité des blessures au visage, un décret est paru au journal officiel du 22 décembre 2016. Dorénavant, un adulte qui transporterait un enfant passager non-casqué ou accompagnant un groupe d'enfants non protégés risque une amende de quatrième classe, soit 90€.



## La parole aux associations

### Comité FNACA Saint-Michel

Activité de notre Comité FNACA (Fédération nationale anciens combattants ALGERIE TUNISIE MAROC) Fort de ses 120 adhérents, la FNACA attache une importance particulière à toutes les dates de commémoration qui ont marqué l'histoire, soutient et participe au devoir de mémoire et du souvenir. 19 Mars cessez le feu en ALGERIE aujourd'hui appelé journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre en ALGERIE et des combats en TUNISIE et au MAROC.

5 MAI : hommage aux résistants SAINT MICKAËLIENS fusillés en forêt de la BRACONNE

8 MAI : fin de la guerre 1939-1945

11 NOVEMBRE : armistice de la guerre 1914-1918

Notre comité propose sa sortie annuelle ouverte à tous, repas spectacle de MUSIC-HALL à L'ANGE BLEU le samedi 23 septembre 2017 au prix de 71 euros par personne, pour tout renseignements et règlements s'adresser à Samuel CORNU 37 bd D'auvergne 16470 ST MICHEL tél : 05 45 91 43 83 ou à Jean Claude DEVAUX 19 imp Marc Doucet 16470 ST MICHEL tél : 05 45 91 42 34.

En accord avec la municipalité la stèle en souvenir du 19 Mars érigée sur la place de CHANTOISEAU va être restaurée.

Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 13 octobre 2017 au logis de CHANTOISEAU place du 19 Mars à 18 heures.

Contact FNACA Samuel CORNU 05 45 91 43 83

## MJC Centre social

### Bienvenue à Mélodie Michoux et Manal Belaid

**E**n poste depuis janvier, Mélodie assure une fonction d'animatrice adultes-familles (référente famille) au sein de la MJC CS. Après une expérience à l'UDAF Charente et quelques voyages, elle nous a rejoint pour accompagner des projets d'habitants, assurer une mission de soutien des parents, répondre aux besoins sociaux des personnes (accès aux droits, démarches administratives, liens avec des partenaires spécifiques), animer des ateliers collectifs et participer à l'animation de la vie locale avec l'équipe de bénévoles et de salariés.

Manal est animatrice du secteur jeunesse depuis février en emploi d'avenir. Elle accueille les jeunes de 12 à 17 ans les mercredis après-midi et les vacances scolaires à l'espace jeunes de Saint Michel (activités, sorties, soirées organisées avec eux). Titulaire du BAFA, elle intervient aussi au collège de Puygrelier durant la pause méridienne pour des animations collectives avec les élèves comme des jeux de société. D'autres interventions sont également organisées en fonction des projets avec le collège (accompagnement à la scolarité, formation des délégués de classe).



### 30 ans de la MJC Centre Social

**E**n 1987, un petit groupe d'habitants de la commune se sont regroupés et ont pris l'initiative de créer une Maison des Jeunes et de la Culture en proposant des activités plus centrées sur les loisirs. La petite association de départ a bien grandi en voulant apporter des réponses aux besoins sociaux de notre commune. Elle est devenue MJC Centre Social. Elle permet aujourd'hui d'accompagner différentes initiatives venant des habitants eux-mêmes, des autres associations ou des différents partenaires.

L'association fêtera ses 30 ans au mois d'octobre. Différentes animations seront proposées et se clôtureront le samedi 21 octobre par une après-midi et une soirée festive ouverte à tous.



### Site internet

**A**près plusieurs mois de travail, de réflexion et de mise en œuvre au sein de notre équipe communication, nous avons l'immense plaisir de vous informer de l'ouverture du site internet de la MJC Centre Social de Saint Michel.

Nous avons porté notre attention pour que cet espace soit le plus convivial et fonctionnel possible.

Vous y trouverez de nombreux renseignements, infos pratiques et dates importantes.

Nous vous invitons dès à présent à vous connecter sur :

<http://mjcsaintmichel.centres-sociaux.fr/>

## Saint-Michel en chansons

Le dimanche 12 mars, plus de 300 spectateurs ont assisté au récital donné par les deux chorales de Michel Renou à Saint-Michel. Les chorales des Fontaines de Mornac et d'Entraygues de Saint-Michel se sont unies pour nous faire vivre un agréable moment à la salle polyvalente.

Le spectacle a commencé avec la prestation du chef de chœur, Michel Renou, qui a terminé son récital avec le célèbre, mais difficile « Ave Maria » de Gounod. Il a été fort applaudi.

Les chorales se sont ensuite produites, séparément. Leurs registres variés nous ont permis de redécouvrir des chants connus que nous avons un jour tous fredonnés, comme de goûter au charme d'airs classiques que nous aimons.

Pour terminer les 90 choristes ont uni leurs voix pour exécuter quatre morceaux, avec le chœur des esclaves de Nabucco « Va pensiero » bien connu de tous, pour le final. Ils furent très applaudis.

Notre jeune chorale n'a qu'un peu plus de 2 ans d'existence, mais elle a réussi une harmonie exceptionnelle avec la chorale des Fontaines qui, avec ses 15 ans d'âge, a acquis la réputation bien méritée de professionnelle.

Nous espérons avoir le plaisir de partager d'autres moments aussi agréables avec ces deux chorales.



## Saint-Michel Karaté

### Les compétiteurs de Saint-Michel Karaté qualifiés pour les championnats de France

Ambiance compétition le 4 mars 2017 à Marmande pour le premier championnat et open combat de la ligue régionale Nouvelle Aquitaine. Près de 300 compétiteurs pour cette journée où les meilleurs combattants de cette grande région se sont rencontrés pour décrocher leur sélection pour les Championnats de France.

Saint Michel karaté était le seul club du département à être présent pour cette compétition avec Adrien Migné en senior, Kevin Bonnet en junior qui se classent 6ème dans leurs catégories respectives, Amathéo Cuzange en cadet et Titouan Maillard en minime se classent 5ème. Les jeunes de Saint Michel Karaté, entraînés par Rodolphe Giannotti, sont très satisfaits de leurs prestations face aux redoutables combattants de cette grande région en décrochant leurs sélections pour les Championnats de France.



## Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes élus ont continué à travailler sur le thème de la solidarité. Ils ont organisé deux actions :

-Collecte puis remise de DVD-films jeunesse au profit des enfants hospitalisés au centre hospitalier (Girac). Merci aux enfants de l'école élémentaire pour leurs dons (environ 60 DVD occasion) et de l'accueil des agents hospitaliers du service pédiatrie, entourés des enfants malades. On leur souhaite un prompt rétablissement.



-Accompagner des enfants atteints d'un handicap sévère à aller voir le match de rugby SA XV- Agen (07 avril)



Avec l'arrivée du printemps, les jeunes élus vont désormais se consacrer au 3ème thème retenu dans leur mandat : les loisirs des enfants au sein de la commune. Un premier dossier portera sur le choix du remplacement d'une structure de jeu au parc de Chantoiseau.



## **Lundi 1er mai**

5ème édition du Brin d'aillet à la salle polyvalente de Saint-Michel à partir de 12h00. Plateau repas à 10€. Réservation avant le mercredi 26 avril  
Manifestation organisée par l'Amicale d'Entraygues.

Contact, réservation repas et informations :  
07.69.53.44.56 ou amicaledentraygues@outlook.fr

## **Mercredi 10 mai**

Assemblée de la MJC.CS à 18H30 à l'espace famille

## **Jeudi 11 mai**

Chasse à l'oeuf : RAM et Très Petite Section/Petite Section : école maternelle

## **Samedi 13 et Dimanche 14 mai**

salon des métiers d'art et de la création à la salle polyvalente de 10h00 à 19h00 organisé par la compagnie des arts d'Angoulême

## **Lundi 15 mai**

Don du sang

## **Jeudi 18 mai**

café des parents : "ça suffit les caprices" à 20h00.  
Organisé par le Centre Social MJC

## **Samedi 20 mai**

fête du jeu de la MJC

## **Dimanche 28 mai**

Brocante salle polyvalente organisée par l'association des parents d'élèves

## **Samedi 03 juin**

Bal salle polyvalente 20h00 Lolly pop  
Brocante du foot au stade de foot

## **Samedi 24 juin**

Fête de la musique autour de la Mairie à partir de 17h00 organisée par le comité d'actions festives et culturelles

## **Dimanche 02 juillet**

« Bécanes folies » parc de Chantoiseau organisée par Bécanes légendes

## **Samedi 08 juillet**

concours de pétanque challenge de la mairie à 14h00 boulodrome de Saint-Michel organisé par le club de pétanque de Saint-Michel

## **Du 17 au 21 juillet**

Séjour multisports à Chevanceaux pour les 7-14 ans. Inscriptions espace enfance MJC.CS

## **Du 24 au 29 août**

Accueil des allemands de Durach par le comité de jumelage

## **Vendredi 25 août**

« guinguette » au centre commercial de Saint-Michel. Repas organisé par SAM. Apéritif et soirée dansante dès 19h00 offert par la municipalité  
Pique nique possible

## **Samedi 16 septembre**

Bal Lolly pop à la salle polyvalente

## **Du 23 au 26 septembre**

Fête patronale organisée par le CAFC

## **Samedi 23 septembre**

Brocante du foot autour de la mairie

## **Lundi 25 septembre**

L'association les foulées de Saint-Michel organise leur 10ème année des foulées. Départ devant les écoles

## **Samedi 07 octobre**

Loto salle polyvalente à 20h00 par les Isgles

## **Vendredi 20 octobre**

Le CS MJC fête ses 30 ans à la salle polyvalente